

## Mise en garde concernant les déclarations prévisionnelles

Cette présentation contient des « informations prévisionnelles » au sens de la législation canadienne sur les valeurs mobilières. Toutes les informations contenues dans ce document qui ne sont pas clairement de nature historique peuvent constituer des informations prévisionnelles. En général, de telles informations prévisionnelles peuvent être identifiées par

l'utilisation de termes prévisionnels tels que « planifie », « s'attend » ou « ne s'attend pas », « est attendu », « budget », « programmé », « estime », « prévoit», « a l'intention", « anticipe" ou « n'anticipe pas", ou « croit", ou des variations de ces mots et expressions, ou par la mention que certaines actions, événements ou résultats « peuvent", « pourraient », « pourraient » ou « seront pris », « se produiront » ou « seront atteints ». Les informations prévisionnelles sont soumises à des risques connus et inconnus, à des incertitudes et à d'autres facteurs qui peuvent faire en sorte que les résultats réels, le niveau d'activité, les performances ou les réalisations de la société soient sensiblement différents de ceux exprimés ou sous-entendus par ces informations prévisionnelles, y compris mais sans s'y limiter : (i) les risques liés aux épidémies ou aux pandémies généralisées, y compris la pandémie de COVID-19: l'impact du COVID-19 sur notre personnel, nos consultants, nos fournisseurs et autres ressources essentielles et l'effet que ces impacts, s'ils se produisent, auraient sur notre activité; (ii) la volatilité du cours de l'action; (iii) les marchés mondiaux et les conditions économiques générales; (iv) la possibilité de réductions de valeur et de dépréciations; (v) le risque associé à l'exploration, au développement et à l'exploitation de gisements minéraux ; (vii) le risque associé à l'établissement de titres de propriété et d'actifs minéraux ; (vii) les risques associés à la conclusion de coentreprises ; (viii) les fluctuations des prix des produits de base ; (ix) les risques associés aux risques non assurables survenant au cours de l'exploration, du développement et de la production ; (x) la concurrence à laquelle l'émetteur résultant doit faire face pour obtenir du personnel expérimenté et du financement ; (xi) l'accès à une infrastructure adéquate pour soutenir les activités d'exploitation, de traitement, de développement et d'exploration; (xii) les risques associés aux changements dans le régime de réglementation minière régissant l'émetteur résultant : (xiii) les risques associés aux diverses réglementations environnementales auxquelles l'émetteur résultant est soumis : (xiv) les risques liés aux retards en matière de réglementation et d'obtention de permis ; (xv) les risques liés aux conflits d'intérêts potentiels ; (xvi) la dépendance à l'égard du personnel clé; (xvii) les risques de liquidité; (xviii) le risque de dilution potentielle par l'émission d'actions ordinaires; (xix) la société ne prévoit pas déclarer de dividendes à court terme; (xx) le risque de litige : et (xxi) la gestion des risques. Les informations prévisionnelles sont basées sur des hypothèses que la direction estime raisonnables au moment où ces déclarations sont faites, y compris, mais sans s'y limiter, la poursuite des activités d'exploration, l'absence de changement défavorable important dans les prix des métaux, l'exécution des plans d'exploration et de développement conformément aux plans et l'atteinte des résultats escomptés, l'obtention des approbations réglementaires requises et d'autres hypothèses et facteurs décrits dans le présent document. Bien que la société ait tenté d'identifier les facteurs importants qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent sensiblement de ceux contenus dans les informations prévisionnelles, il peut y avoir d'autres facteurs qui font en sorte que les résultats ne soient pas ceux anticipés, estimés ou prévus. Rien ne garantit que ces informations prévisionnelles se révéleront exactes, car les résultats réels et les événements futurs pourraient différer sensiblement de ceux prévus dans ces informations prévisionnelles. Ces informations prévisionnelles ont été fournies dans le but d'aider les investisseurs à comprendre les activités, les opérations et les plans d'exploration de la société et peuvent ne pas être appropriées à d'autres fins. Par conséquent, les lecteurs ne doivent pas se fier indûment à ces informations prévisionnelles. Les informations prévisionnelles sont faites à la date de cette présentation et la Société ne s'engage pas à mettre à jour ces informations prévisionnelles, sauf en conformité avec les lois sur les valeurs mobilières applicables.

Personne qualifiée: L'information scientifique et technique incluse concernant les activités d'exploration, telle que définie dans le Règlement NI 43-101 s. 1.1, a été préparée, révisée et/ou approuvée par Marc-André Bernier géo. (QC), P.Geo., (ON), M.Sc., conseiller technique pour Focus Graphite Inc. et personne qualifiée selon les directives de l'instrument national (NI) 43-101.

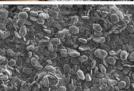
Toutes les mesures fournies dans cette présentation sont en unités métriques. Tous les montants monétaires sont exprimés en dollars canadiens (\$), sauf indication contraire.

TSX.V: FMS | OTCQX: FCSMF | FSE: FKC | www.focusgraphite.com





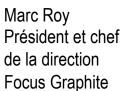






## Notre équipe







Kimberly Darlington Communication Focus Graphite



Judith Mazvihwa-Maclean Chef des finances Focus Graphite



Marc-André Bernier, géo. Table Jamésienne de

Concertation Minière (TJCM) - Consultant technique senior



Réjean Girard, géo.
President of IOS
Services
Géoscientifiques inc.
– Consultant
technique

## **Nos valeurs**

### Chez Focus nous pensons que:

- Nous devons tous adopter des solutions énergétiques renouvelables et durables pour préserver notre planète.
- La transition vers une économie verte sera motivée par l'extraction durable des métaux critiques en protégeant l'environnement et en utilisant des sources d'énergie propre.
- Les personnes qu'il s'agisse de nos employés, de nos clients ou des membres des communautés dans lesquelles nous opérons - sont le facteur le plus important de notre réussite. Nous sommes ouverts et honnêtes avec toutes nos parties prenantes.



## Le graphite

- Il existe actuellement seulement 1 projet de graphite actif en Amérique du Nord
- En pourcentage de poids, le graphite constitue la plus grande partie d'une batterie au lithium une Tesla contient plus de 100 kg de graphite
- En octobre 2023, la Chine a annoncé l'imposition imminente de contrôles temporaires à l'exportation sur le graphite
- Cette décision est un catalyseur potentiel pour souligner l'urgence d'améliorer l'approvisionnement en graphite nordaméricain
- 81% et plus du graphite aujourd'hui proviennent de Chine

L'Amérique du Nord a besoin rapidement d'une source sûre de graphite de haute pureté à gros flocons - et **Focus Graphite** prévoit d'être cette source.



## Nos projets

#### **Lac Knife:**

- Détenu à 100% par Focus Graphite
- Situé a 27 kilomètres du sud de Fermont
- Sur le Nitassinan (terres ancestrales) d'Innu Takuaikan Uashat mak Mani-utenam (« ITUM »).
- Le gisement de graphite de la plus haute qualité le moins coûteux en Amérique du Nord
- Rapport le plus récent: Étude de faisabilité, avril 2023

### Lac Tétépisca:

- Détenu à 100% par Focus Graphite
- Situé à 234 km au nord-ouest de Baie-Comeau
- Sur le Nitassinan des Innus de Pessamit
- Rapport le plus récent: Estimation de ressources minérales, février 2022
- **59,3 Mt** de tonnes titrant **10,61%** de carbone graphitique











#### Aperçu du gisement de graphite :

 Nous détenons à 100 % le gisement de graphite en paillettes cristallin à haute teneur situé dans le district de la Côte-Nord, dans le nord-est du Québec, à environ 27 km au sud de Fermont.

#### Mise à jour de l'étude de faisabilité (avril 2023) :

- En avril 2023, Focus a publié une mise à jour de son étude de faisabilité (EF) de 2014, positionnant Lac Knife comme l'un des futurs producteurs de concentré de graphite de haute pureté avec les coûts les plus bas et les marges les plus élevées.
- L'EF mis à jour, réalisé par DRA Global Limited, s'appuie sur une durée de vie de la mine de 27 ans et présente une valeur actuelle nette (VAN) avant impôts de 500,9 millions calculée à un taux de actualisé (FTA) de 8%. Avant impôts, le modèle financier démontre un taux de rendement interne (TRI) de 28,7% et une période de remboursement du capital de 2,8 ans.

#### Aspects financiers après impôts :

• Le modèle financier après impôts génère une VAN de 285,7 millions calculée à un FTA de 8%, un TRI de 22,4%, et une période de remboursement du capital de 3,3 ans.

#### **Coûts du projet :**

• Les dépenses d'investissement initiales du projet s'élèvent à 236,5 millions et les dépenses opérationnelles annuelles à 25,9 millions. Le modèle financier prend en compte un prix de vente moyen des concentrés de graphite produits de 1 679 \$US par tonne.



#### Estimation des Ressources et Réserves Minérales

- 12,0 Mt de tonnes titrant 15,34% de carbone graphitique
- Une hausse de 5,76 M de tonnes par rapport à 2014.
- Un contenu total de 1,7 Mt de graphite en paillettes naturel in situ

#### Usine de traitement et concentré

- La production de concentré valorisable est de 47 781 tonnes par année (« tpa »)
- 4 produits seront commercialisé, la fraction ultrafine (-400 mesh ou -37 μm) des concentrés graphite ne sera pas récupérée à l'usine, en raison de sa faible pureté (86,8% Cg)



### **Exploitation minière**

- À son extension maximale, l'ouverture de la fosse couvrira une superficie de 319,000 m<sup>2</sup> (0,32 km<sup>2</sup>), une augmentation de 59,5% relatif au design de 2014.
- À 0,32 km², l'empreinte de la fosse du projet Lac Knife demeure 75 fois plus petite que celle de la mine Mont Wright d'ArcelorMittal qui fait 24 km².
- La fosse redessinée atteindra une profondeur maximale de 150 mètres tandis que le modèle élaboré en 2014 prévoyait une profondeur d'exploitation maximale de 100 mètres.
- Les modifications apportées au design de la fosse permettront à Focus d'extraire au cours de la durée de vie du projet 9,31 millions de tonnes de minerai à une teneur moyenne de 14,97% carbone graphitique, soit une hausse de 18,5% par rapport au design de 2014.



- **Cible :** Mine de graphite à ciel ouvert avec une capacité de production annuelle moyenne de 47 781 tonnes de concentré de graphite titrant en moyenne 98,2 % de Cg pour toutes les fractions de taille (99,7 % de Cg pour les paillettes de +80 mesh (+177 µm))<sup>1</sup> à un taux d'alimentation du moulin de 365 320 tonnes par année sur un durée de vie de 27 ans.
- Étude de faisabilité : la nouvelle étude de faisabilité (EF) produite par DRA Global intégre des améliorations techniques destinées à améliorer la performance environnementale du projet, notamment :
  - un nouveau système de gestion des résidus, des stériles et de l'eau pour le projet, actuellement en cours de conception par NewFields Canada Mining & Environment.

<sup>1</sup>Source : Fais saillants de l'Étude de faisabilité Lac Knife 2023 disponible à <u>www.focusgraphite.com</u> sous nouvelles



## Mise à jour de l'EIES (évaluation des incidences environnementales et sociales) en cours :

- WSP (anciennement Wood Environment and Infrastructure Solutions) mène deux importantes enquêtes liées aux EIES:
  - nouveau modèle de qualité de l'air et plan de gestion des poussières
  - modèle hydrogéochimique pour le projet

#### Les autres travaux réalisés ou en cours pour la mise à jour de l'EIES sont les suivants :

- Études de la qualité des eaux souterraines et de surface, des sédiments du fond du lac, des sols et des morts-terrains.
- Caractérisation des zones humides, inventaire des espèces végétales à statut particulier et envahissantes et inventaire de la faune des chiroptères (chauves-souris).
- Engagement et consultation des communautés locales et autochtones MU Conseils, experts en communication avec la communauté locale Innu, a été engagé pour faciliter le dialogue et aider Focus à atteindre l'acceptabilité sociale du projet.



#### Prochaines étapes (2024-25):

- Finaliser l'Étude d'impact sur l'environnement et le plan de fermeture de la mine pour le projet, puis soumettre ces rapports au MELCCFP pour examen.
- Une fois que l'Étude d'impact sur l'environnement sera jugée "recevable" par le MELCCFP, le projet passera à la phase d'information et de consultation publique par le BAPE, la prochaine étape du processus d'examen environnemental. Atteindre "l'acceptabilité sociale" est une condition essentielle pour faire progresser le projet Lac Knife vers la production commerciale.
- Conclure des accords de partenariat communautaire et négocier une entente sur les répercussions et les avantages (ERA) avec la Première nation Innu Takuaikan Uashat mak Mani-utenam (ITUM).
- Finaliser l'étude de portée et de marché sur le traitement au Québec, une nouvelle exigence de la Loi sur les mines du Québec pour obtenir un bail minier.
- Obtenir le décret gouvernemental autorisant Focus à passer à la construction et à l'exploitation minière du projet Lac Knife.



## Les exigences hydroélectriques du Lac Knife

- Une nouvelle ligne électrique aérienne de 34,5 kVA construite par Focus qui va relier la sousstation principale du projet Lac Knife installée au point de distribution existant situé au Complexe minier Mont Wright a 50km, le long du nouveau tracé de la route 389.
- La principale demande en énergie électrique du projet Lac Knife provient de l'usine de traitement d minerai (concentrateur).
- Cette usine va traiter 1 001 tonnes par jour (t/j) de minerais de graphite, une capacité 185 fois plus petite à celle de l'usine du Complexe minier Mont Wright (185 800 t/j).
- La demande totale d'énergie électrique du projet La Knife est estimée à 7,5 MW, dont 4,5 MW pour les équipements de procédés de l'usine de traitement et 3,0 MW pour les installations non liées aux procédés de l'usine.
- la société étudie le développement d'une opération minière sans carbone utilisant des véhicules à zéro émission à mesure que ceux-ci deviennent plus facilement disponibles et à des prix compétitifs.



## Les exigences hydroélectriques du Lac Knife

 L'énergie électrique est nécessaire pour les équipements de l'usine de traitement tels que: les concasseurs, les broyeurs, convoyeurs, cribles, pompes, agitateurs, criblage à sec, système d'ensachage, services (air comprimé et eau), etc. Le coût unitaire de l'électricité a été fixé à 0,053 \$/kWh. La consommation annuelle totale de kW-heures est estimée à 44 327 017 kW, ce qui donne une consommation de 121,34 kW heures par tonne.

Table 18.1 - Project Power Requirements

Process Areas	Description	Power Demand Requirements (kW)
100	Crushing	319
200	Grinding & Flotation	1,034
300	Polishing & Coarse/Fine Cleaner Flotation	801

Process Areas	Description	Power Demand Requirements (kW)
400	Graphite Concentrate Dewatering and Drying	1,384
500	Dry Screening	10
600	Bagging System	43
700	Tailings	457
800	Reagents Preparation	9
900	Air & Water Services	450
	Total Process	4,507
	Process Plant - Heating for Concentrator Building	1,651
	Process Plant – Services, HVAC, Lighting (Crusher, ER-s, Mechanical Shop, Laboratory, Offices)	695
	Other (Truck Shop, Warehouse, Fuelling Station, Gate House, Communication Tower, Losses)	420
	Mine (Included with Other)	0
	Losses in Power	214
	Total General Process and Services	7,487

TSX.V: FMS | OTCQX: FCSMF | FSE: FKC | www.focusgraphite.com



#### **Contexte**

- Le Conseil de bande de cette Première Nation et l'administration en découlant sont désignés sous l'acronyme ITUM, soit Innu Takuaikan Uashat mak Mani-utenam.
- La communauté de Uashat mak Mani-utenam est adjacente à la ville de Sept-Îles et plus de 3 000 personnes y habitent.
- Du fait de la présence des mines de fer de la région de Fermont sur son Nitassinan, ITUM est davantage habituée à traiter avec les entreprises minières que d'autres communautés autochtones ou innues. Le fait que le projet Lac Knife soit situé dans un environnement déjà affecté par les activités minières rend le projet moins susceptible de provoquer des réactions dans la communauté. L'impression étant que le territoire concerné n'est déjà plus vierge, les impacts du projet sont donc moins préoccupants selon les points de vue recueillis auprès de dirigeants de la communauté.
- Tout de même, ITUM y porte une attention et sa préoccupation principale en lien avec le projet Lac Knife est la protection de la rivière aux Pékans, située en aval du projet. Cette rivière est un affluent de la rivière Moisie (Mishta-Shipu) qui a une importance fondamentale pour les Innus et sur laquelle ITUM exploite des pourvoiries. Il est donc très important que Focus Graphite explique tout ce qu'elle met en œuvre pour assurer la protection de la rivière aux Pékans.



#### **Contexte**

- Un microsite web est disponible au sujet du projet Lac Knife (<u>www.lacknife.com</u>). Celui-ci comprend une reconnaissance territoriale qui se lit ainsi: «Le projet Lac Knife est situé sur le Nitassinan des Innus de Uashat mak Mani-utenam. Les Innus de Matimekush-Lac John entretiennent aussi une relation particulière avec ce territoire. La mise en place d'une relation collaborative avec ces communautés est une priorité pour Focus Graphite, sachant que le territoire où nous œuvrons est au cœur de leur identité. Focus Graphite s'engage à agir sur ce territoire de manière respectueuse et transparente.»
- Comme l'indique cette reconnaissance territoriale, la communauté de Matimekush-Lac John (MLJ) a aussi des liens avec le territoire du projet Lac Knife. En effet, les familles établies à MLJ, une communauté reconnue dans les années 1960, sont historiquement très liées à celles de Uashat mak Mani-utenam. Leur Nitassinan est souvent considéré comme conjoint et plusieurs ententes sur les répercussions et les avantages (ERA) signées avec les entreprises d'exploitation minière de la région de Fermont l'ont été par les deux communautés. Jusqu'à présent, malgré plusieurs tentatives, les efforts de Focus Graphite pour rejoindre le Conseil de MLJ sont restés sans réponse. Les prochaines diapos portent donc uniquement sur le développement de la relation entre Focus Graphite et ITUM.



#### Entente de pré-développement avec ITUM

- Une entente de pré-développement a été conclue entre Focus Graphite et ITUM en 2014. Les rencontres entre les deux parties avaient débuté en 2012.
- Les personnes qui ont signé cette entente ne sont plus en poste, mais les deux organisations semblent toujours se considérer liées par celle-ci, même si le projet a évolué depuis. Peu d'éléments de l'entente ont été concrètement mis en pratique, mais les communications entre les organisations restent balisées par celle-ci.
- Dans le cas de Focus Graphite, cela se traduit par une transmission spécifique d'information. Par exemple, lors de l'annonce des résultats de l'étude de faisabilité actualisée en mars 2023, une lettre a été envoyée à ITUM pour en indiquer la publication.
- Une forme de renouvèlement de l'entente reste à discuter.



#### Visite de terrain avec des représentants d'ITUM

 ITUM a été informée de la reprise des activités sur le site de Lac Knife en 2021. Une visite de terrain avec deux représentants d'ITUM a été organisée en novembre 2021, pour bien localiser le projet sur le territoire et constater les travaux faits jusqu'alors. Cette visite a été appréciée par les représentants de la communauté et par le directeur du Bureau de la protection des droits et du territoire d'ITUM.

#### Rencontres, présentations et collaborations

- À la suite de la publication des faits saillants de l'étude de faisabilité actualisée, une présentation a été faite sur le projet et ses avancées auprès du directeur du Bureau de la protection des droits et du territoire et de l'avocat du Conseil d'ITUM par l'équipe de Focus Graphite en avril 2023.
- Par ailleurs, Focus Graphite a sollicité le chef d'ITUM à plusieurs reprises pour obtenir une rencontre entre les dirigeants des deux organisations. Cette rencontre ne s'est pas encore concrétisée. Cependant, le fait que le dossier du projet Lac Knife ait été confié pour son suivi au directeur du Bureau de la protection des droits et du territoire et à l'avocat du Conseil indique que ce projet suit un cours normal et que le Conseil ne ressent pas le besoin de faire part à Focus Graphite de préoccupations importantes autres que celle déjà connue pour la rivière aux Pékans.

FOCUS GRAPHITE

• Une demande pour obtenir une présentation plus spécifique sur le traitement des résidus miniers et le traitement des eaux a été formulée par le directeur du Bureau de la protection des droits et du territoire et l'avocat du Conseil à l'automne 2023. Focus Graphite a mobilisé ses partenaires (DRA Americas inc. et IOS Services géoscientifiques) pour préparer cette présentation qui doit être faite en français. Une date doit encore être fixée pour donner cette présentation technique.

#### **Prochaines étapes**

- Une mise à jour de l'étude d'impact environnemental et social constitue une étape incontournable dans les processus règlementaires que devra suivre le projet. Au cours de cette mise à jour, les communautés autochtones concernées par le projet devront être sollicitées par le promoteur pour qu'elles partagent leurs points de vue et préoccupations sur celui-ci. À la suite du dépôt de l'étude d'impact environnemental et social actualisée, lors de la phase d'examen, les communautés seront à nouveau sollicitées par les instances gouvernementales pour qu'elles fassent part de leurs points de vue et préoccupations. Ainsi, les démarches menées auprès des communautés en amont de cette étape d'examen devraient contribuer à un meilleur déroulement de cette dernière.
- Par ailleurs, à mesure que le projet continue à se développer, des discussions sur la possibilité de conclure une ERA devraient s'engager. Les retombées économiques du projet pour les communautés autochtones seraient alors discutées.



# Sommaire des dépenses projetées du projet Lac Knife

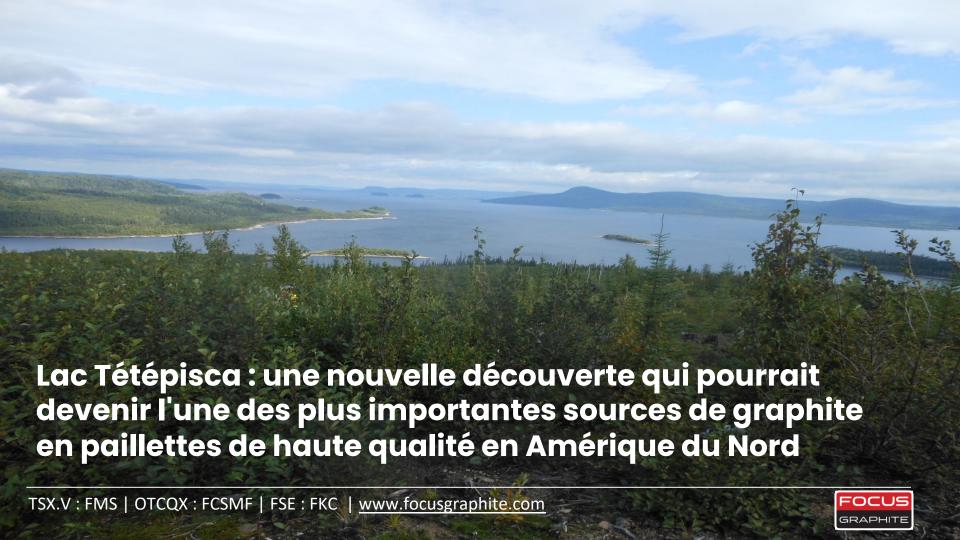
- 1) Effectuer les études techniques et levés sur le terrain nécessaires pour compléter l'étude d'impact environnemental et social (ÉIES) actualisée du projet Lac Knife et déposer l'étude actualisée avec toutes les annexes auprès du MELCCFP au plus tard le 30 juin 2025.
- 2) Conclure une entente sur les répercussions et les avantages du projet Lac Knife avec le Conseil de bande de la Nation Innu Takuaikan Uashat mak Mani-utenam (ITUM) au plus tard le 30 juin 2025 (acceptabilité sociale).
- 3) Produire de nouveaux concentrés de graphite en usine pilote pour essais de purification, essais de performance (anodes de batteries) et pour évaluation par des utilisateurs potentiels.

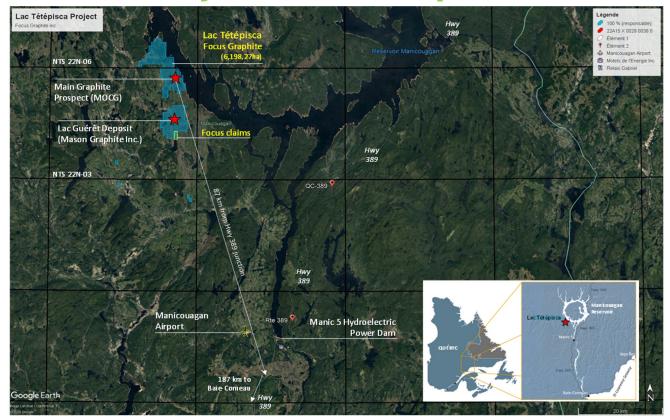


# Sommaire des dépenses projetées du projet Lac Knife

Postes de dépenses	Montant
Bail minier (étude économique et de marché sur la transformation des concentrés au Québec)	75 000,00 \$
Étude de faisabilité	125 000,00 \$
Étude d'impact environnemental et social	1 648 650,00 \$
Essais métallurgiques en usine pilote	590 000,00 \$
Relations avec les Premières Nations, les communautés et les parties prenantes	75 000,00 \$
Renouvellement et gestion des titres miniers	13 710,00 \$
Sous-total (avant taxes) :	2 527 360,00 \$
Contingence (10 %):	252 736,00 \$
Total des dépenses projetées (avant taxes*) :	2 780 096,00 \$









- Réservoir hydroélectrique Manicougan, région de la Côte Nord, nord-est du Québec, 234 km au nord de la ville de Baie-Comeau.
- Propriété à 100 %, accessible à l'année par route à partir de la route 389.
- Deux propriétés contiguës, Lac Tétépisca et Lac Tétépisca Nord, qui forment ensemble un bloc de 115 claims d'une superficie totale de plus de 6 000 hectares.
- Hôte du **Corridor graphitique Manicouagan-Ouest (CGMO)**, découvert par Focus en 2012 et défini par une anomalie géophysique linéaire de 1 km de long orientée nord-est.
- Une première estimation des ressources minérales a été réalisée en février 2022.
- Collaboration avec MU Conseils, expert en relations avec les autochtones et les communautés, pour développer une relation mutuellement bénéfique avec la communauté innue locale de Pessamit, sur les terres traditionnelles (Nitassinan) de laquelle se trouve le lac Tétépisca.



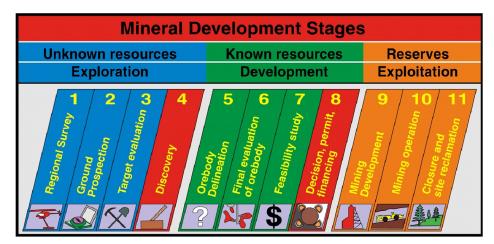
- **Cible** : gisement de graphite en paillettes à ciel ouvert de grand tonnage titrant au minimum 10 % de carbone graphitique (Cg).
- Entre 2014 et 2020, 106 trous de forage sur une distance de 1,4 km ont été forés pour une collecte totale de 16 467 m.
- En 2021, un total de 5177 échantillons a été envoyé pour être analysé.
- Le gisement couvre 304 000 mètres carrés de la surface à une profondeur verticale d'environ 200 mètres avec une épaisseur réelle moyenne d'environ 85 mètres.



- Le 17 février 2022, Focus a publié les points saillants de l'estimation des ressources minérales (« ERM ») de DRA America sur le prospect Corridor graphitique Manicouagan-Ouest ( «CGMO »). Le prospect MOGC est l'hôte:
- D'une ressources minérales « indiquées » limitées par une fosse à ciel ouvert de 59,3 millions de tonnes (« Mt ») titrant 10,61 % de carbone graphitique («Cg»), soit l'équivalent de 6,3 Mt de graphite naturel en paillettes in situ; et
- une ressources minérales « présumées » de 14,9 Mt titrant 11,06 % de Cg pour un contenu estimé à 1,6 Mt de graphite naturel en paillettes in situ.



 Le prospect CGMO est maintenant classé comme un « gisement minéral » selon les normes de l'ICM sur les ressources et les réserves minérales, définitions et lignes directrices. Un gisement minéral est l'élément fondamental dont Focus a besoin pour faire passer le projet du Lac Tétépisca de l'étape 5 du processus de développement minéral (PDM) à l'étape 6, dont le but est de réaliser une évaluation économique préliminaire (« EEP ») du gisement de graphite du CGMO.



Focus peut maintenant affirmer que son projet Lac Tétépisca renferme l'un des plus importants gisements de graphite en paillettes naturel non exploités au Québec, et dans toute l'Amérique du Nord!

TSX.V: FMS | OTCQX: FCSMF | FSE: FKC | www.focusgraphite.com

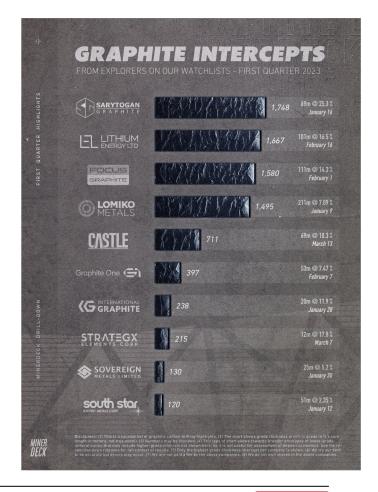


Programme de forage d'exploration 2022 par IOS

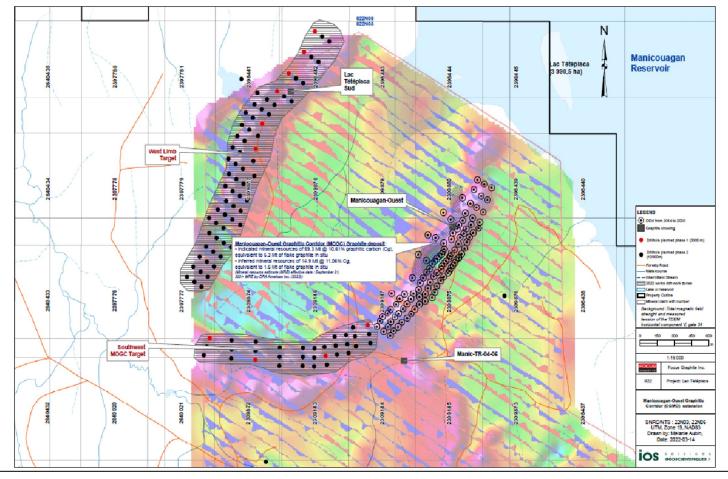
- Le programme de forage carotté de 2022 au lac Tétépisca a été complété en novembre 2022, en avance sur l'échéancier et en deçà du budget
- Un total de 74 trous ont été complétés représentant 14 900 mètres

#### Faits Saillants - Forages

- 92,42 m titrant 14,28% Cg dans le trou LT-22-131 Reconnue comme l'une des 3 meilleures intersections de graphite du T1 2023 par Miner Deck
- 86,66 m titrant 15,00% Cg dans le trou LT-22-130
- 91,83 m titrant 13.84% Cg dans le trou LT-22-132
- 91.26 m titrant 13.25% Cg y compris 36.00 m titrant 18.30% Cg et 25.14 titrant 14.83% Cg dans le trou LT-22-129
- 94.06 m titrant 10.45% Cg y compris 33.65 m titrant 16.81% Cg dans le trou LT-22-125









#### **Contexte**

- La communauté de Pessamit compte environ 2 500 personnes. Elle se situe à une cinquantaine de kilomètres à l'ouest de la ville de Baie-Comeau.
- Il n'y a pas de mine active actuellement dans le Nitassinan de Pessamit. Il est cependant pertinent de savoir que le projet Lac Guéret de Mason Graphite, localisé à proximité du projet Lac Tétépisca, n'a rencontré aucune difficulté particulière dans ses relations avec le Conseil des Innus de Pessamit. Une entente (ERA) avait été signée entre Mason Graphite et Pessamit en 2017. Cependant, le Conseil ne s'est pas encore positionné par rapport à la nouvelle mouture du projet, plus imposant, aujourd'hui appelé Uatnan et codéveloppé avec Nouveau Monde Graphite.

#### **Engagement de communication**

• Focus Graphite a indiqué par lettre en février 2022 au Conseil des Innus de Pessamit qu'elle prenait un engagement de communication envers lui. Ainsi, Focus Graphite fait part au Conseil de « toute l'information disponible, pertinente et non confidentielle au sujet de ses activités sur le Nitassinan [de Pessamit]. » Cet engagement ne comporte aucune obligation en retour de la part du Conseil des Innus de Pessamit.

FOCUS GRAPHITE

#### Rencontre

- À la suite de la réception de la lettre de février 2022, le Conseil des Innus de Pessamit a souhaité rencontrer l'équipe de Focus Graphite. Cette rencontre s'est tenue le 28 mars 2022 à Pessamit. Elle a été l'occasion de faire connaissance, d'échanger sur les activités en cours et à venir sur le site du projet Lac Tétépisca ainsi que de discuter des préoccupations qu'elles pourraient soulever.
- À cette occasion, le Conseil a indiqué son souhait qu'une entente soit négociée avec Focus Graphite. Des discussions ont eu lieu entre les deux parties, mais n'ont pas débouché sur un document consensuel. Les discussions ne se sont pas poursuivies après l'élection du nouveau Conseil, les indications étant qu'une rencontre de Focus Graphite avec le nouveau Conseil était une étape préalable à la suite de ces discussions.



#### Élection d'un nouveau Conseil

- Le Conseil des Innus de Pessamit tient une élection tous les 2 ans. La dernière élection a eu lieu le 17 aout 2022. Une nouvelle cheffe a été choisie à cette occasion, ainsi que 3 nouvelles conseillères sur les 6 postes disponibles.
- Une lettre de félicitations et sollicitant une rencontre a été envoyée au nouveau Conseil. Celui-ci n'y a pas donné suite, ce qui a aussi interrompu le processus de discussion en vue d'une entente.
- Néanmoins, Focus Graphite a communiqué des résultats de forage au Conseil des Innus de Pessamit en avril 2023, en rappelant l'engagement de communication préalablement pris envers lui.



#### **Prochaines étapes**

- Focus Graphite doit continuer à tenir le Conseil des Innus de Pessamit informé de l'évolution de son projet et de la signification des résultats obtenus en lien avec les activités effectuées précédemment sur le site.
- Si des travaux de terrain reprennent, une rencontre avec le Conseil devrait être sollicitée.
- Les agents territoriaux (gardiens du territoire) de Pessamit pourraient être intéressés à visiter le site. Focus Graphite s'est engagée à faciliter une telle visite le moment venu.



# Sommaire des dépenses projetées du projet Lac Tétépisca

- 1) Conclure une entente d'avant-projet avec le Conseil de bande de la Nation innue de Pessamit avant le 30 juin 2024.
- 2) Conclure la première série d'essais métallurgiques en usine pilote afin d'améliorer la récupération et la teneur des fractions de concentrés et de calibrer le diagramme des procédés métallurgiques du projet et obtenir une quantité et de concentrés pour effectuer des tests de purification et de performance (anodes de batteries) et pour évaluation par des utilisateurs potentiels.
- 3) Préparer et publier un nouvel énoncé des ressources minérales du gîte CGMO ciblant des ressources Indiquées d'au moins 75 Mt à une teneur minimale de 10 % Cg, soit l'équivalent à 7,5 Mt de graphite in situ.
- 4) Démarrer le programme d'études environnementales de référence du projet Lac Tétépisca (Phase 1) (faune, flore, milieux humides, régime hydrique; sol et socle etc.)
- 5) Préparer et publier l'étude économique préliminaire (ÉÉP) du projet Lac Tétépisca au plus tard le 30 juin 2025.



# Sommaire des dépenses projetées du projet Lac Tétépisca

Postes de dépenses	Montant
Relations avec les Premières Nations, les communautés et les parties prenantes	81 000,00 \$
Métallurgie (essais en usine pilote) / géométallurgie	665 000,00 \$
Étude d'impact environnemental et social	165 000,00 \$
Exploration (campagne de 3 000 m de forage: Cibles CGMO-Ouest, Flanc Nord et autres)	1 950 000,00 \$
Mise en valeur du gîte CGMO (publication d'un nouvel énoncé des ressources minérales	425 000,00 \$
du gîte CGMO et publication de l'étude économique préliminaire du projet	-
Renouvellement et gestion des titres miniers	1 200,00 \$
Sous-total (avant taxes) :	3 287 200,00 \$
Pourcentage des dépenses projetées payable en argent accréditif :	72,2%
Contingence (10 %):	328 720,00 \$
Total des dépenses projetées (avant taxes)* :	3 615 920,00 \$



## **Annexes**

- 1. Budgets et échéancier (pdf)
- 2. Document de travail de MU Conseils État des relations avec les communautés autochtones (pdf)
- MU Conseils accompagne Focus Graphite depuis juillet 2021 dans ses relations avec les Premières Nations concernées par ses projets. Elle agit en tant que facilitatrice impartiale pour outiller tant l'entreprise que les communautés dans le dialogue au sujet des projets de Focus Graphite.



